



HAL
open science

Voguet Élise, Le monde rural du Maghreb central (xive-xve siècles). Réalités sociales et constructions juridiques d'après les Nawâzil Mâzûna, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014 (Bibliothèque historique des pays d'Islam, 5), 512 p.

Allaoua Amara

► **To cite this version:**

Allaoua Amara. Voguet Élise, Le monde rural du Maghreb central (xive-xve siècles). Réalités sociales et constructions juridiques d'après les Nawâzil Mâzûna, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014 (Bibliothèque historique des pays d'Islam, 5), 512 p.. *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, 2016, Les Fatimides et la Méditerranée centrale Xe-XIIe siècles, 139, pp.274-277. 10.4000/remmm.8971 . hal-04066951

HAL Id: hal-04066951

<https://hal.science/hal-04066951>

Submitted on 13 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée, 2015

Lectures inédites

VOGUET Élise, Le monde rural du Maghreb central (XIV^e-XV^e siècles). Réalités sociales et constructions juridiques d'après les *Nawâzil Mâzûna*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014 (Bibliothèque historique des pays d'Islam, 5), 512 p.

Allaoua Amara

[Texte](#) | [Citation](#) | [Auteur](#)

[PDF Signaler ce document](#)

1 La première moitié du XX^e siècle a été marquée par le recours aux textes juridiques dans les études sur l'histoire de l'Islam médiéval, afin de pallier le manque de la documentation archivistique. Après les travaux des historiens allemands sur le droit shafi'ite, R. Brunschvig a inauguré les recherches d'histoire sur l'Occident musulman médiéval fondées sur des textes juridiques malikites. À cet effet, plusieurs corpus ont été exploités, parmi lesquels celui connu sous le titre de *al-Durar al-maknûna fî nawâzil Mâzûna*, compilé par Abû Zakariyyâ' Yahyâ b. Mûsâ b. 'ûsâ al-Maghîlî al-Mâzûnî (m. 883/ 1478), juriste et cadi de la petite ville de Mazouna, située à l'ouest d'Alger. Ce corpus a été déjà partiellement analysé notamment par J. Berque et H. Touati. *Le monde rural du Maghreb central (XIV^e-XV^e siècles)* d'Élise Voguet est venu s'inscrire dans cette perspective pour aborder la thématique rurale au Maghreb central à la fin du Moyen Âge.

2 Le livre est une version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue en 2005 à l'université de Paris I. Il se compose de deux parties. La première est consacrée à l'édition et à la traduction de morceaux choisis du corpus juridique, *al-Durar al-maknûna*, qui est une compilation juridique dont le but est de constituer une référence juridique dans l'exercice des fonctions de cadi. C'est à travers l'établissement d'une édition critique et la traduction de 82 consultations juridiques que l'auteur veut rendre ce texte accessible. L'édition critique a été établie d'après 4 copies. Ces *nawâzil* sont extraites de la partie allant du livre sur les ventes (chapitre 17) au livre des legs (chapitre 49). Ce choix s'explique par la présence des aspects relatifs aux espaces de la ruralité.

3 La traduction française de 82 consultations juridiques réalisée par É. Voguet contribue à rendre plus accessible ce corpus. Il y a incontestablement un grand travail de traduction généralement fidèle au texte original.

4 La deuxième partie est consacrée à l'étude de la vie rurale au Maghreb central d'après le corpus. Après une étude du contexte de la compilation du texte et le rétablissement de la filiation de ce genre littéraire particulier, l'auteur montre en premier lieu le rapport d'un juriste-cadi d'une

petite ville du Maghreb central avec le monde qu'il avait à administrer et avec l'héritage juridique qu'il avait reçu. C'est une étude et une interprétation des données destinée à savoir comment les juristes voulaient régler les pratiques sociales locales. À cet effet, l'auteur a dû recourir à d'autres sources littéraires, essentiellement descriptives et narratives.

5 Le premier chapitre est consacré aux conceptions du territoire qui ressortent du corpus. Les juristes font apparaître une vision très conceptualisée. C'est une définition souvent politique qui renvoie au partage entre territoires soumis à l'État ou hors son contrôle; sous le signe de l'allégeance et de la dissidence.

6 Dans les régions rurales, le territoire de la communauté est strictement borné et on y trouve des bourgades entourées de remparts. Ce territoire est envisagé en fonction de la présence des ressources hydrauliques. C'est cette dernière question qui a été étudiée par l'auteur, montrant d'abord la dépendance de la vie rurale vis-à-vis de l'hydrographie, et le statut de l'eau dans le droit malikite. À la lecture des *Nawāzil* apparaissent les désignations de territoires par les noms de tribus, ce qui montre une représentation des groupes et de leurs territoires par l'allégation du nom qui leur permet de créer et de perpétuer une référence spatio-temporelle et symbolique de leur identité.

7 Les textes juridiques emploient le mot *ahl al-qurā* pour désigner les populations habitant les bourgs et les villages. La présence de cette catégorie dans la documentation juridique explique que cet habitat soit en partie réglementé par les prescriptions légales. Ces villages et bourgs font l'objet d'attaques incessantes par les bédouins. À côté de cette population rurale sédentaire, un monde plus vaste est mentionné par les *Nawāzil*, celui des douars. Après avoir rappelé que le nomadisme n'est pas nécessairement opposé à la vie agricole, É. Voguet nous apprend que le mot douar a été utilisé pour désigner un établissement saisonnier (allées et venues entre deux points en hiver et été) avec la disposition des tentes en cercle autour d'un espace central.

8 En revanche, une autre catégorie de la *bādiya* possède le même mode de vie, la grande transhumance, mais elle n'a pas les mêmes rapports avec la Loi, car elle est rejetée par celle-ci. Il s'agit des *A'rāb*. Ce mot a plusieurs connotations, mais dans le cadre des *Nawāzil*, il désigne les bédouins, à la fois pasteurs, chameliers, et bons cavaliers. Ils s'adonnent au brigandage, razzient les villages et ne sont pas soumis à l'autorité centrale. C'est à cause de ces pratiques qu'ils sont rejetés par les juristes urbains hors de l'*Umma* islamique. Les juristes conditionnent leur repentance à la restitution des biens volés.

9 Les territoires du Maghreb central apparaissent donc dans les *Nawāzil* comme un espace politique partagé entre l'État sultanien et les pouvoirs bédouins concurrents. Le premier est géré par le droit malikite et obéit à la redevance fiscale. En revanche, nous ne savons presque rien sur l'espace bédouin, sauf qu'il échappe à l'autorité politique et judiciaire urbaine et ne verse pas d'impôts.

10 Les *Nawāzil* montrent l'intervention des juristes dans la mise en valeur des terres. Des questions portent sur plusieurs contrats d'exploitation comme ceux de plantation (*mughārasa*) et d'ensemencement (*muzāra'a*). Le travail en association (*sharika*) est fréquent. L'auteur dresse ensuite un tableau des productions agropastorales, marqué notamment par la domination de la céréaliculture et de l'horticole. Cette production est due à la pratique de plusieurs techniques agraires que l'auteur rattache au monde rural, alors qu'elles sont mentionnées dans le voisinage immédiat des villes. Sédentaire, la *bādiya* est aussi la terre des modes semi-nomade et nomade. Des déplacements réguliers s'effectuent en quête de terrains de pâturage. Une production pastorale est mentionnée par d'autres sources que les *Nawāzil*. Cependant, l'élevage des abeilles occupe plusieurs consultations juridiques. D'autres activités économiques rurales sont aussi à signaler comme l'exploitation des minéraux (salines et mines) et le tissage. Le commerce est le dernier secteur d'activité étudié par É. Voguet même si les renseignements ne sont pas tirés des *Nawāzil* et ne concernent pas directement le Maghreb central.

11 Le dernier chapitre du livre est consacré aux autorités concurrentes fondées dans les régions rurales les plus éloignées, d'après la production juridique urbaine. Celle-ci est l'œuvre de juristes

dont l'objectif est de défendre un idéal politique visant le rassemblement de la communauté islamique derrière un chef unique. À cet effet, le Maghreb central est vu comme l'espace politique du royaume abdalwadide. Après avoir étudié la figure du sultan dans les *Nawāzil*, l'autorité juridique est mise en exergue pour montrer que les juristes jouissaient d'un pouvoir puissant et qu'ils étaient bien organisés. Or l'étude de cette catégorie est légère. Nous aurions souhaité une exploitation plus nourrie des dictionnaires biographiques pour mettre en lumière cette structuration.

12 L'articulation centrale du pouvoir sultanien est évidente dans les consultations, mais elle doit également s'appuyer sur des gouverneurs provinciaux qui assurent la perception des impôts et le maintien de l'ordre. Aussi, les chefs tribaux sont nommés pour contrôler les régions rurales éloignées, que les textes appellent *balad* ou *waṣān*. C'est un mode de contrôle du territoire sur lequel nous avons peu de renseignements.

13 L'espace du pouvoir est souvent menacé par les *A'rāb*, ces bédouins dissidents qui entretiennent des rapports de force avec les autorités étatiques. Celles-ci ont un besoin impérieux de se concilier avec eux pour assurer le relais de leur pouvoir sur l'ensemble des territoires. L'évolution des communautés *A'rāb* peut se traduire par la fondation de pouvoirs locaux concurrents. De son côté, le pouvoir sultanien enrôle dans ses armées les éléments issus de ces dissidents et octroie des terres au profit de leurs chefs. Les juristes donnent en général une idée biaisée des *A'rābī*, qui seraient une menace pour la civilisation urbaine et la centralisation étatique. Cette représentation est née de l'organisation sociopolitique et religieuse que les juristes préconisent. Mais à la lecture du livre, nous ne savons rien de l'origine des *A'rāb*. S'agit-il des descendants des tribus hilaliennes et sulaymites ou de tribus berbères de la région, notamment les Maghrāwa de la région de Mazouna ?

14 Les *murābiṭūn* sont la dernière catégorie rurale étudiée par É. Voguet, qui les considère comme une force sociopolitique plus que religieuse. En se fondant sur des sources tardives et des études contemporaines, elle dresse un tableau du maraboutisme du XIX^e siècle : en attirant les fidèles qui viennent s'installer autour de sa zaouïa, le saint fonde une communauté maraboutique. À cet égard, l'auteur pouvait exploiter une large documentation hagiographique médiévale, aujourd'hui disponible. Le discours mystique intègre les *A'rāb*, entraînant une nouvelle réorganisation sociale après la diffusion du soufisme dans les régions réputées pour leur « dissidence ».

15 En rendant accessible en langue française plusieurs morceaux du corpus *al-Durar al-maknūna fī nawāzil Māzūna*, en mettant en lumière le discours juridique malikite et en étudiant de nombreux aspects de la vie rurale du Maghreb central aux XIV^e et XV^e siècles, le livre d'É. Voguet constitue un apport important pour la connaissance du monde rural du Maghreb central, et cela même si nous aurions souhaité une délimitation plus précise de l'espace étudié et une utilisation plus nourrie des textes juridiques et surtout hagiographiques.

[Haut de page](#)

er cet article

Référence électronique

Allaoua Amara, « VOGUET Élise, *Le monde rural du Maghreb central (XIV^e-XV^e siècles). Réalités sociales et constructions juridiques d'après les Nawāzil Māzūna*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014 (Bibliothèque historique des pays d'Islam, 5), 512 p. », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], Lectures inédites, mis en ligne le 17 février 2015, consulté le 23 février 2015. URL : <http://remmm.revues.org/8971>

[Haut de page](#)

Allaoua Amara

Université Émir Abdelkader (Constantine)/CNRS-UMR 8167

Articles du même auteur

[Entre le massif de l'Aurès et les oasis : apparition, évolution et disparition des communautés ibâdites du Zâb \(VII^e-XIV^e siècle\)](#) [Texte intégral]

Paru dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, [132](#) | décembre 2012

[Communautés rurales et pouvoirs urbains au Maghreb central \(VII-XIV^e siècle\)](#) [Texte intégral]

Paru dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, [126](#) | novembre 2009

[La mer et les milieux mystiques d'après la production hagiographique du Maghreb occidental \(XII^e-XV^e siècle\)](#) [Texte intégral]

Paru dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, [130](#) | février 2012

[Haut de page](#)

'auteur

© Tous droits réservés